

Formation initiale préparation à l'habilitation électrique HABILIT-FI-NEL pour du personnel non électricien

L'habilitation électrique est la reconnaissance, par l'employeur, de la capacité d'un personnel placé sous sa direction à réaliser, en sécurité vis-à-vis du risque électrique, les tâches qui lui sont affectées. L'habilitation du travailleur n'est pas directement liée à sa position hiérarchique, ni à sa qualification professionnelle.

Présentiel - Synchrones

Objectifs

Connaître le risque électrique et savoir mettre en œuvre les procédures de travail en sécurité conformément à la norme NF C18-510 version 2012



Public Visé

Toute personne non électricien exécutant à titre professionnel, de façon exceptionnelle ou régulière des interventions dans le domaine électrique.



Pré Requis

Savoir lire et comprendre le français.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

- Acquérir une connaissance de la réglementation en matière d'instructions de sécurité électrique et des risques présentés par les installations et équipements BT
- Appliquer les consignes de sécurité liées aux manœuvres de réarmement effectuées sur des installations et équipements électriques
- Connaître et appliquer les méthodes d'une intervention élémentaire en basse tension

Parcours pédagogique

- Les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu
- Les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc...)
- Les différents DOMAINES DE TENSION
- Reconnaître l'appartenance des matériels à leur DOMAINE DE TENSION
- Identifier les limites et les ZONES D'ENVIRONNEMENT
- Le principe d'une HABILITATION
- Définition des symboles d'HABILITATION
- Les prescriptions associées aux ZONES DE TRAVAIL
- Les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc...)
- La ZONE DE TRAVAIL ainsi que les signalisations et repérages associés
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'ENVIRONNEMENT
- La conduite à tenir en cas d'accident corporel conformément à l'Article 13
- La conduite à tenir en cas d'incendie dans un ENVIRONNEMENT électrique conformément à l'Article 13
- Les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un ENVIRONNEMENT électrique
-
- **Module manœuvre en basse tension (BE MANOEUVRE) :**
- Les MATERIELS électriques des DOMAINES DE TENSION BT et TBT dans leur environnement
- Les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation
- Les limites de l'HABILITATION BE Manoeuvre (Autorisations et interdictions, etc...)
- Les informations et documents à échanger ou à transmettre au CHARGE D'EXPLOITATION ELECTRIQUE ou au CHARGE DE CONSIGNATION
- Les INSTRUCTIONS DE SECURITE spécifiques aux MANOEUVRES
-
- **Module intervention BT de remplacement et raccordement (BS) :**
- Les limites de l'HABILITATION BS (Autorisations et interdictions, etc...)
- Les informations à échanger ou transmettre au CHARGE D'EXPLOITATION ELECTRIQUE
- Les fonctions des MATERIELS électriques des DOMAINES DE TENSION BT et TBT
- Les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation

DRT Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 83630442363

- Les séquences de la mise en sécurité d'un circuit
- Les mesures de prévention à observer lors d'une INTERVENTION BT
- Lister et connaître le contenu des documents applicables dans le cadre des INTERVENTIONS BT ELEMENTAIRES (Autorisations de travail, Instructions de sécurité etc...)
- La procédure de remplacement

Module BF HF :

- Les documents et les acteurs
- Les limites de l'habilitation
- Les risques et les mesures de prévention :
 - o Ripage
 - o Soutènement
 - o Nettoyage
 - o Ouverture de fourreau

Travaux pratiques :

(Sur matériel de DRT FORMATION ou sur les installations propres à l'établissement)

- Manipulations, contrôles, essais de matériel de protection individuelle homologué NF, tel que visière anti-UV, gants d'électricien, vérificateur d'absence de tension, etc...

- Mise en application de procédures de consignation sur platines pédagogiques et/ou sur installations propres à l'établissement

Module Exécutants de travaux d'ordre non électrique (H0, B0, H0V HF BF) :

- Limites de l'habilitation « 0 » (Autorisations, interdits, zone de travail.)
- Repérer la zone de travail
- Appliquer les prescriptions
- Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée
- Validation des acquis
- Ripage
- Soutènement
- Nettoyage
- Ouverture de fourreau
- Mettre en œuvre des moyens de protection de câbles et accessoires

Méthodes pédagogiques

Nous privilégierons les méthodes participatives et expérientielles pour une approche pédagogique optimale.

Qualification Intervenant-e-s

Formateur électricien de plus de 10 ans d'expérience.

Méthodes et modalités d'évaluation

Les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont : questionnaire à choix multiples (QCM) et exercices pratiques. A l'issue de cette évaluation une attestation de formation sera délivrée au candidat qui a participé à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable.

Modalités d'accessibilité handicap

Nous consulter

Sanction formation

Formation HABILITATION ELECTRIQUE NON ELECTRICIEN INITIALE

**Durée**

14.00 Heures **2** Jours De 1 à 10 Personnes

Durée de mise en pratique : 3.50 Heures

Effectif**Contactez-nous !**

CYRIL LARCHEVEQUE
Responsable commercial

Tél. : 0473511529

Mail : drtformation@jakubowski-france.fr